

Université du Québec à Montréal  
**Département de science politique**  
Session automne 2015

**POL 1300-40**  
**Fondements de l'analyse politique**  
**Jeudi 14h00 à 17h00**

**Professeur: André Corten**

Heures de rencontre avec les étudiant-es

Mardi 13H 30- 14H 30

Local: A-3770

Et sur rendez-vous (tél : 514 987-3000, ext. 3506)

---

**Descriptif du cours**

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et l'analyse politique contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme).

---

**Objectif du cours**

La science politique utilise un certain nombre de concepts. Ces concepts sont le produit de la pensée politique, des approches souvent héritées d'autres disciplines et de la nécessité de penser le passé comme moyen de comprendre le présent. Le souvenir de la *polis* grecque, dit Hannah Arendt, est « au fond de la mer ». Pensée politique, approches disciplinaires, histoire des « systèmes » et « régimes » sont les fondements de l'analyse politique. L'objectif de ce cours est d'introduire à la connaissance des concepts en montrant comment ils fonctionnent en référence à ces trois conditions de production. Ces concepts sont déterminés historiquement par l'histoire du monde occidental. Même s'ils ont été imposés aux autres sociétés, ils n'ont pas un caractère universel.

## **Plan du cours**

### **I. Concepts**

1. Science politique/ sociologie politique, le/ la politique, le pouvoir, l'État, la société civile, le système politique, système de partis, les régimes politiques
2. Légitimité, contrainte, intérêts
3. Classes sociales/ élites/ masses
4. Représentation politique, partis, souveraineté

### **II. Approches**

5. Fonctionnalisme et systémisme
- 6 Théories psychologiques et behaviorisme
7. Structuralisme et marxisme
8. Les approches féministes

### **III. L'histoire**

9. La *polis* grecque
10. L'absolutisme
11. Le totalitarisme
12. L'État-providence

## Modalités d'évaluation

L'enseignant présente, dans la première partie de chaque séance de cours, des éléments d'introduction. Ceux-ci sont nécessaires à l'étudiant-e pour choisir le thème de son plan et pour préparer son travail de fin de session.

La seconde partie des séances de cours - dès le 17 septembre - est consacrée à la présentation et la mise en débat par des équipes d'étudiant-es au choix pour DEUX LIVRES (BARRET-KRIEGEL – perspective libérale – et DARDOT & LAVAL – perspective anti-capitaliste et d'écologie politique) étudiés chapitre par chapitre (max 4 par présentation (la même séance, une présentation sur Kriegel et une autre sur Dardot & Laval).

**Une première série d'inscription pour la participation à un groupe de présentation s'opère dès la première séance le 10 septembre. La liste de présentation finale est fixée et communiquée à tous et toutes le 17 septembre.**

L'étudiant-e est invité à lire l'ensemble du livre de Blandine Barret-Kriegel, *L'État et les esclaves* et du livre Pierre Dardot & Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*.

Cette lecture se prépare par la confection de fiches de synthèses sur les sections de l'un ou de l'autre des deux livres. Il est recommandé de faire au moins une fiche sur chacun des livres. On s'attend à ce que 6 fiches soient remises – les 4 meilleures sont retenues. Une pénalité de 1 (5 fiches) ou 2 points (4 fiches) pour ceux qui ne remettraient pas 6 fiches.

CES LIVRES SONT DISPONIBLES À LA COOP ET À LA BIBLIOTHÈQUE DE SCIENCE JURIDIQUE (RÉSERVE DE CE COURS - POL 1300-40).

La présence aux « séminaires » de discussion est obligatoire; la participation active est recommandée. Chaque étudiant-e doit participer obligatoirement à un groupe de présentation d'un chapitre de l'un ou de l'autre livre.

### 1) Fiches de séminaires (40%)

L'étudiant-e remet avant chaque séminaire (où le chapitre est discuté) à commencer par le 17 septembre. Préface : Barret-Kriegel et pour Darval & Laval Introduction une **fiche de synthèse** établie impérativement selon les modalités suivantes.

La fiche doit être remise sous forme papier. Elle lui est normalement remise la semaine suivante corrigée.

- Pour chaque séminaire, l'étudiant-e établit une page (1500 caractères - max. 2000 caractères), sous forme très concise, les réponses aux questions suivantes. Bien les distinguer. Ne pas dépasser une seule page recto.

- Une pénalité de 10% est prévue pour ceux/ celles qui dépassent le format requis. Les fiches remises après le début du séminaire ne sont pas acceptées.

- Quel est le **contenu essentiel** du texte, c'est-à-dire la thèse qui y est avancée (ce que l'auteur a voulu démontrer et qu'il présente comme son interprétation propre sur la question)? Ne pas se limiter à exposer l'objet ou l'idée générale, mais formuler le contenu essentiel sous forme de thèse. En deux à quatre lignes. (40% des dix points prévus)

- Quels sont les principaux **arguments** présentés par l'auteur pour démontrer sa thèse? Énoncer les arguments et veiller à ce qu'ils soient articulés à la thèse. Éviter un texte continu. Éventuellement, restructurer le plan de l'exposé de l'auteur. La partie des arguments couvre la plus grande partie du travail. Utiliser l'espace nécessaire (dans le cadre d'une seule page). (40%)

- Quels sont les principaux **concepts** utilisés par l'auteur dans le texte et qu'il prend à son compte dans l'argumentation? Simplement les énumérer, ne pas les définir. À noter que des concepts sont des termes abstraits qui entrent dans un système théorique déterminé. (20%)

- Facultativement en quelques lignes, l'étudiant-e est invité et encouragé à donner son **appréciation critique** du texte.

- Sur les fiches remises seront retenues les quatre meilleures.

**Pondération : 40%**

## **2) Animation d'une séance de séminaire (20%):**

**S'INSCRIRE DÈS LA PREMIÈRE SÉANCE DE COURS (10 septembre) ET OBLIGATOIREMENT À LA DEUXIÈME SÉANCE (17 septembre) SUR L'UNE DES DEUX LISTES DE PRÉSENTATION (maximum de 3 étudiant-es par équipe de présentateurs-trices).**

### **A. Présentation (10 minutes)**

Sur le chapitre choisi :

- 1) présenter la thèse et les arguments du chapitre
- 2) mettre en perspective ce chapitre par rapport à l'ensemble du livre et en rapport avec l'autre livre
- 3) identifier les concepts généraux vus au cours
- 4) présenter des éléments critiques
- 5) animer une discussion

**Lancement du débat (15 minutes).** Essayer de dégager deux lectures différentes du texte et fournir des éléments de critique. Se donner pour objectif de les défendre en faisant appel à des arguments et des concepts de science politique.

**Pondération : 20% - La note est individuelle.**

**3) Présence aux séminaires: 5%**

**4) Travail de fin de session (10% + 25%).** Étude d'un concept chez un auteur classique (Machiavel, La Boétie, Hobbes, Spinoza, Locke, Rousseau, Tocqueville, Weber, Schmitt, etc.). Pour le choix, se servir éventuellement du livre de MANENT, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme: dix leçons*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, nouvelle édition Hachette, Plurielle, 1997 et PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental: l'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal, Fides, 1997.

Le travail doit avoir entre 5 et 7 pages. IL NE PEUT EN AUCUN CAS DÉPASSER 7 PAGES (de maximum 25 LIGNES, c'est-à-dire aussi 1 500 CARACTÈRES par page).

**A. Un plan de travail (10%) (1 page et demie)** indiquant le concept choisi et la bibliographie. Le plan doit être **présenté obligatoirement le 5 novembre (pénalité pour retard : 1 ou 2 point)**. Il doit comporter une introduction exposant l'importance du concept chez l'auteur choisi et sa pertinence pour la science politique. Il doit mentionner en suivant les normes de présentation bibliographique les livres de l'auteur choisi dans lesquels le concept est exposé auxquels seront ajoutés au moins 2 (maximum 4) livres de référence sur l'auteur. L'étudiant-e indiquera les pages exactes qu'il consultera. Déjà dans le plan, l'étudiant-e doit faire preuve d'avoir lu directement l'auteur choisi dans le texte. S'il est demandé de retravailler le plan – mention R –, l'étudiant-e est invité à remettre un nouveau plan – dernière limite : **26 novembre**.

**B. Le travail de fin de session (25%) (5-7 pages)** doit être remis **AU PLUS TARD le 17 décembre**. **(Pénalité pour retard non justifié 2 points)**. L'objectif du travail est de lire dans le texte l'auteur choisi en s'aidant de livres de référence. Il faut donc impérativement que cette lecture « dans le texte » apparaisse clairement dans la rédaction du travail.

**L'évaluation du travail final se fait en fonction de cinq critères** suivants :

- 1) richesse des sources et capacité d'en tirer profit ;
- 2) finesse de l'analyse (décortiquer le concept en ses éléments) – elle n'est possible qu'en lisant l'auteur dans le texte;
- 3) aptitude de synthèse (capacité de ramener tout à un argument central) ;
- 4) exactitude (compréhension fidèle des auteurs et des interprétations) ;
- 5) forme (a/ maniement des références et notes bibliographiques et respect des normes de présentation bibliographique – Voir plus bas la bibliographie -, b/ élégance de l'exposé - introduction, argumentation, conclusion - c/ français syntaxe et orthographe, d/ correction typographique et soin dans la présentation).

## CALENDRIER DES ÉCHÉANCES

Séance 1 □ 10 septembre	<b>Inscription à la liste de présentation</b> pour les livres de Barret-Kriegel et de Dardot & Laval
Séance 2 □ 17 septembre	<b>Fin des inscriptions à la liste de présentation</b> pour les livres de Barret-Kriegel et de Dardot & Laval □ Début des présentations des livres : Introduction de Barret-Kriegel (+ THÈSE Préface) et Introduction de Dardot & Laval
Séance 3 □ 24 septembre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 1 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 1
Séance 4 □ 1 octobre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 2 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 2
Séance 5 □ 8 octobre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 3 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 3
Séance 6 □ 15 octobre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 4 □ Présentation de Dardot & Laval Chapitre 4 □
Séance 7 □ 22 octobre	Présentation Barret-Kriegel Chapitre 5 Présentation Dardot & Laval Chapitre 5
26-30 octobre	SEMAINE DE LECTURE
Séance 8 □ 5 novembre	REMISE PLAN DE TRAVAIL Présentation Barret-Kriegel Chapitre 6 Présentation Dardot & Laval Chapitre 6 : □
Séance 9 □ 12 novembre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 7 Présentation Dardot & Laval Chapitre 7
Séance 10 □ 19 novembre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 8 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 8
Séance 11 □ 26 novembre	<b>Remise de la reprise du plan de travail final</b> Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 9 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 9
Séance 12 □ 3 décembre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 10 Présentation de Dardot & Laval Chapitre 10
Séance 13 □ 10 décembre	Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 11 Présentation de Barret-Kriegel Chapitre 12 Présentation de Barret-Kriegel - Conclusion
Séance 14 □ 17 décembre	Bilan du cours et des lectures □ <b>Remise du travail final</b>

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Deux textes obligatoires :**

BARRET-KRIEGEL, Blandine, *L'État et les esclaves. Réflexions pour l'histoire des États*. Paris, Payot, 1989.

DARDOT, Pierre & LAVAL, Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

### **Livres recommandés :**

PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental: l'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal, Fides, 1997.

MANENT, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme: dix leçons*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, nouvelle édition Hachette, Plurielle, 1997

(CES LIVRES SONT EN RÉSERVE SCIENCES JURIDIQUES POL 1300-10)

### **Bibliographie générale**

ABÉLÈS, Marc, *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990.

ALTHUSSER, Louis, Réponse à John Lewis, Paris, Maspero, 1973.

ALTHUSSER, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », Article originalement publié dans la revue *La Pensée*, no 151, juin 1970. In ouvrage de Louis Althusser, *Positions, (1964-1975)*, Paris, Les Éditions sociales, 1976: 67-125.

ANDERSON, Perry, *L'État absolutiste*, Paris, Maspero, 1978.

ARENDT, Hannah (1958), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

ARENDT, Hannah (1951), *Le système totalitaire*, Paris, Seuil- Point, 1972.

ARON, Raymond, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962.

ASSOUN, Paul-Laurent, *L'école de Francfort*, Paris, PUF, 1987.

BADIE, Bertrand, *L'État importé: L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

BALANDIER, Georges, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967.

BARRET-KRIEGEL, Blandine, *L'État et les esclaves, Réflexions pour l'histoire des États*, Paris, Calmann-Lévy, 1979.

- BAUDOIN, Jean, *Introduction à la science politique*, Paris, Mémentos Dalloz, 1989.
- BELANGER, André J. LEMIEUX, Vincent, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1996.
- BIRNBAUM, Pierre, CHAZEL, François, *Sociologie politique*, Textes, Paris, Armand Collin, 1978.
- BOUTHOU, Gaston, *Sociologie de la politique*, Paris, PUF, 1967.
- BREAUGH, Martin, *L'expérience plébéienne : Une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Payot, 2007.
- CANETTI, Elias, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966.
- CLASTRES, Pierre, *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.
- CONSTANT, Benjamin, *Écrits politiques*, Paris, Gallimard, Folio, 1997.
- CORTEN, André, TAHON, Marie-Blanche, SADRIA, Modj-ta-ba (eds.), *Les autres marxismes réels*, Paris, Bourgois, 1985.
- CORTEN, André, HUART, Catherine, PENAFIEL, Ricardo (dir.), *Interpellations plébéiennes en Amérique latine, Violence, actions directes et virage à gauche*, Paris/ Québec, Karthala/ PUQ, 2012.
- COT, Jean-Pierre, MOUNIER, Jean-Pierre, *Pour une sociologie politique*, Paris, Seuil, 1974.
- DACHEUX, Éric (dir.), *L'espace public*, Paris. Éditions du CNRS, 2008.
- DAHL, Robert, *L'analyse politique contemporaine*, Paris, Laffont, 1973.
- DELWIT, Pascal, *Introduction à la science politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2013.
- DENQUIN, Jean-Marie, *Science politique*, Paris, PUF, 1985.
- DE SEVE, Micheline, *Pour un féminisme libertaire*, Montréal, Boréal Express, 1985.
- DUVERGER, Maurice, *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1967.
- DUVERGER, Maurice, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, PUF, 1968.
- EASTON, David, *Analyse du système politique*, Paris, Colin, 1974.
- ENRIQUEZ, Eugène, *De la horde à l'État: Essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard, 1983.
- ENGELS, Friedrich (1850), *La guerre des paysans en Allemagne*, Paris, Les Éditions sociales, 1974.



- ENGELS, Friedrich (1888), *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1976.
- EWALD, François, *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986.
- FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOUCAULT, Michel, *La volonté de savoir, Histoire de la sexualité* T. 1, Paris, Gallimard, 1981.
- FREUD, Sigmund (1913), *Totem et tabou*, Paris, Payot, 1972.
- GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.
- GAUCHET, Marcel, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.
- GAUCHET, Marcel, MANENT, Pierre, FINKIELKRAUT, Alain, *La démocratie de notre temps*, Genève, Éditions du Tricorne, 2003.
- GAUCHET, Marcel, *La condition historique*, Paris, Stock 2003.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie. I, La révolution moderne*, Paris, Gallimard 2007.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie. II, La crise du libéralisme*, Paris, Gallimard, 2007.
- GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1979.
- HABERMAS, Jürgen (1968), *La technique et la science comme «idéologie»*, Paris, Gallimard, Coll. Essais, 1975.
- HABERMAS, Jürgen (1962), *L'espace public: Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris Payot, 1986.
- HOBBS, Thomas (1642), *De Cive: Le citoyen ou les fondements de la politique*, Paris, GF-Flammarion, 1982.
- HOBBS, Thomas (1651), *Le Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Paris, Sirey, 1971.
- HOBSBAWM, Éric, *Les primitifs de la révolte*, Paris, Fayard, 1967.
- HORKHEIMER, Max, ADORNO, Theodor W., *La dialectique de la raison: fragments philosophiques*, Paris, Gallimard, 1974.
- KRIEGEL, Blandine, *Cours de philosophie politique*, Paris, Librairie générale française, 1996.

- KRIEGEL, Blandine, *Propos sur la démocratie. Essais sur un idéal politique*, Paris, Descartes & Cie, 1994.
- KUHN, Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
- LA BOÉTIE, Étienne (1548), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, GF- Flammarion, 1980.
- LACLAU, Ernesto, MOUFFE, Chantal, *Hegemony & Socialist Strategy: Toward a Radical Democratic Politics*, London, Verso, 1985.
- LACLAU, Ernesto, *La raison populiste*, Paris, Seuil, 2008.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1968.
- LECA, Jean, GRAWITZ, Madeleine (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985.
- LOCKE, John (1690), *Traité du gouvernement civil*, Paris, GF- Flammarion, 1984.
- LÖWY, Michel, *Marxisme et romantisme révolutionnaire*, Paris, Sycomore, 1980.
- LUKACS, Georg (1923), *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit, 1960.
- LYOTARD, Jean-François, *Le post-moderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1986.
- MACHIAVEL, Nicolas (1513), *Le Prince*, Paris, GF Flammarion, 1980.
- MAIRET, Gérard, *Les doctrines du pouvoir, la formation de la pensée politique*, Paris, Gallimard, Idées, 1978.
- MANENT, Pierre, *Naissance de la politique moderne: Machiavel - Hobbes - Rousseau*, Paris, 1977.
- MANENT, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme: dix leçons*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, nouvelle édition Hachette, Plurielle, 1997.
- MANENT, Pierre, *Cours familial de philosophie politique*, Paris, Fayard, 2001.
- MANIN, Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champs Flammarion, 1996.
- MARX, Karl (1844), *La question juive*, Paris, 10/ 18, 1974.
- MARX, Karl (1846), *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1952.
- MARX, Karl (1867), *Le Capital*, Livre I, Avertissement de Louis Althusser, Paris, Garnier-Flammarion, 1985.
- MARX, Karl & ENGELS, Friedrich (1875, 1891), *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales, 1972.
- MILLS, C. Wright, *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969.

- MILLS, C. Wright, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1971.
- MORAUX, Jacques, DUPUIS, Georges, GEORGEL, Jacques, *Éléments de sociologie politique*, Paris, Éditions Cujas, 1966.
- MOSCOVICI, Serge, *L'âge des foules: Un traité historique de psychologie des masses*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985.
- MOUFFE, Chantal, *La politique et ses enjeux*, Paris, La Découverte/ MAUSS, 1994.
- NEGT, Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.
- NIETZSCHE, Friedrich (1886), *Par-delà le bien et le mal*, Paris, 10/18, 1985.
- O BRIEN, Mary, *La dialectique de la reproduction*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1987.
- OFFE, Claus, *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge, The MIT Press, 1984.
- PARETO, Vilfredo, *Traité de sociologie générale*, Genève-Paris, Droz, 1968.
- PARSONS, *Politics and Social Structure*, New York, Free Press, 1969.
- PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA, L., *La nouvelle rhétorique: Traité de l'argumentation*, Paris, PUF, 1958.
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental: l'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal, Fides, 1997.
- POULANTZAS, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1972.
- PRÉVOST, Jean-Guy, *De l'étude des idées politiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995.
- PROUDON, *Textes et débats*, par Pierre Ansart, Paris, La librairie générale française, 1984.
- RAWLS, John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987.
- REICH, Wilhelm (1933), *La psychologie de masse du fascisme*, Paris, Payot, 1977.
- REVAULT D'ALLONNES, Myriam, *Le dépérissement de la politique: Généalogie d'un lieu commun*, Paris, Aubier, 1999.
- ROSANVALLON, Pierre, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981.
- ROSANVALLON, Pierre, *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Folio-Histoire, 2002.
- ROSANVALLON, Pierre, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Folio Histoire 2003

- ROSANVALLON, Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Le Seuil, 2003
- ROSANVALLON, Pierre, *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Le Seuil, 2004 ; Points-Histoire, n° 354, 2006.
- ROSANVALLON, Pierre, [http://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_contre-d%C3%A9mocratie](http://fr.wikipedia.org/wiki/La_contre-d%C3%A9mocratie) *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 2006 ; Points-Essais, n° 598, 2008.
- ROSANVALLON, Pierre. *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Le Seuil, 2008.
- ROSANVALLON, Pierre, *La Société des égaux*, Le Seuil, 2011.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1755), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, Idées, 1965.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1762), *Du contrat social*, Paris, Seghers, 1971.
- SCHMITT, Carl (1963), *La notion de politique: Théorie du partisan*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.
- SCHMITT, Carl (1922, 1969), *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1988.
- SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009.
- SPINOZA, Baruch, *Traité théologico-politique*, Paris, GF- Flammarion, 1965.
- SPINOZA, Baruch, *Traité politique*, Paris, GF- Flammarion, 1981.
- TAHON, Marie-Blanche, *Sociologie des rapports de sexe*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2003.
- THÉRIAULT, J. Yvon, *La société civile ou la chimère insaisissable*, Montréal, Québec/Amérique, 1985.
- VAN PARIJS, Philippe, *Qu'est-ce qu'une société juste? Introduction à la pratique de la philosophie politique*, Paris, Seuil, 1991.
- WEBER, Max (1904-1905), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Presses Pocket, 1990.
- WEBER, Max (1921), *Économie et politique*, Paris, Plon, 1971.
- WEBER, Max (1919), *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 1959.

### **Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

### **Évaluation des enseignements**

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12<sup>e</sup> ou à la 13<sup>e</sup> semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.